

**DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE
CANTON DU TOUVET
SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE
DE SAINT BERNARD DU TOUVET ET SAINT HILAIRE DU TOUVET**

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 24 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le mardi 24 juin, à 21h05
Le Conseil Syndical, dûment convoqué,
S'est réuni en session ordinaire, à la Maison des Services Publics à Saint Hilaire du Touvet
Sous la Présidence de Madame Julie de BRIE.

Nombre de Conseillers Syndicaux en exercice : 8

Date de convocation du Conseil Syndical : le 20 juin 2014

ETAIENT PRESENTS : Flore CAQUANT (titulaire), Julie de BRIE (titulaire), Ann HERTELEER (titulaire), Isabelle MICHAUX (titulaire), Christelle NEYROUD (titulaire), Fabrice SERRANO (titulaire) arrivée à 21h15 , Gérald FOURNIER (titulaire), Philippe WACK (titulaire), Jean Bernard ALLAN (Maire de St Hilaire du Touvet) arrivée à 21h15

Ann HERTELEER est nommée secrétaire de séance.

Madame la Présidente propose le compte rendu du Conseil Syndical du 22 avril 2014 qui est voté à l'unanimité.

1 - La revalorisation des indemnités de la présidente.

Mme Julie de BRIE expose et rappelle comment le montant des indemnités a été revu à la baisse lors du premier conseil syndical. Elle expose qu'il y a eu un quiproquo concernant le remboursement des frais de garde sur les temps de réunion et de travail.

Mme de BRIE souhaite que l'on réévalue les indemnités à la hausse. La grille, et le budget actuel permettent d'aller jusque 450€ / mois (contre 120€ aujourd'hui).

Mme de BRIE argumente notamment sur le fait que ses indemnités d'adjointe à la mairie de St Bernard servent exclusivement à couvrir les frais qu'elle engage pour le Sisco.

Un débat s'engage. Au vu de la non unanimité, Mme DE BRIE retire sa requête.

2- Délibération pour demande de subvention

Il est voté à l'unanimité : de donner Mme Julie de BRIE l'autorisation de demander à madame la Sénatrice Eliane GIROD une subvention sur sa réserve parlementaire, qui permettra de couvrir 50% des travaux du préau de l'école Maternelle.

La demande est à faire avant le 17 juillet 2014.

3- Réforme scolaire :

3.1- Divers :

Réforme des Rythmes scolaires

Mme de BRIE donne un bref historique des derniers événements :

La demande d'expérimentation à été faite dans les temps.

Cyril Vicier le coordinateur n'a pu être embauché au 1^{er} juin, mais a donné beaucoup de son temps.

Lundi 23 juin, le site de l'Education Nationale et un mail reçu au Sisco annonçaient la non acceptation de l'expérimentation.

Mardi 24 juin, un entretien téléphonique et la mise à jour du site confirmaient l'acceptation de la demande d'expérimentation, pour la demi-journée du jeudi après-midi vaquée.

Une réunion publique est prévue pour le 30 juin 2014.

Le Comité de Pilotage doit se réunir le vendredi 27 juin 2014.

Les nouveaux horaires de transports scolaires sont acceptés par le transporteur (le matin dépose des enfants à 8h20 et le midi à 13h20).

Le travail de validation des recrutements des animateurs des Taps peut commencer.

Il faut prévoir un travail sur les contrats d'assurance (Notamment en matière de responsabilité civile). Flore Caquant s'en charge.

Cyril Vicier et Flore caquant sont en outre chargés de la partie contrat/facturation/salaire des intervenants en Tap.

3.2- ALSH :

Mme Flore CAQUANT nous présente un document power point expliquant tous les points de l'ALSH.

Les choix du COPIL et pourquoi, l'emploi du temps validé, la mise en application des TAPs, le coté pratique, les particularités de l'école maternelle, les ateliers proposés, le taux d'encadrement (1/8 maternelles, 1/12 primaires), les intervenants, le budget, l'organisation (Les dossiers d'inscription téléchargeables sur le site du Sisco, mardi dans le cartable, une fiche de renseignement, une fiche d'inscription, une fiche sanitaire, une fiche d'autorisations parentales)

Les premiers inscrits ne seront pas les premiers servis, nous essaierons au mieux de répondre aux demandes des enfants.

Fin des inscriptions avec choix possibles des activités le 15 juillet 2014.

Nous prévoyons de prendre RDV avec Mr Balas (du service Complice) pour lui fournir le cahier des charges.

3.3- Budget de la réforme :

Mr Fabrice SERRANO nous présente un graphique avec la répartition sociale des familles qui ont déjà renseigné leur QF. Ce graphique est un outil de simulation. Le calcul se veut équitable avec un taux d'effort équivalent, en fonction des revenus et de la composition de la famille. Après de nouveaux calculs de Gérald FOURNIER nous choisissons étalonnage des QF sur 25 lignes.

La répartition globale du prix de la Réforme serait de 1/3 pour les familles, 1/3 pour la Caf (subvention) et 1/3 pour les mairies (SISCO)

Le fond d'amorçage servira pour faire des investissements.

Christelle NEYROUD souligne que 1/3 pour les mairies est trop.

Julie de BRIE souligne qu'il va falloir trouver des points d'économie au sein du SISCO.

Il est noté que les nouveaux rythmes scolaires induisent des dépenses incompressibles (cantine élargie, transport du mercredi ...) et coûtent donc quoi qu'il en soit 5000 à 6000€.

Le débat concernant le financement des Taps n'est pas clôt. Il devra encore être à l'ordre du jour avant les débats d'orientation de l'automne et le vote des budgets communaux en janvier 2015.

4- La cantine :

Il faut mener une réflexion sur l'étalonnage élargi des QF.

Nous décidons de durcir les règles d'annulation lorsqu'elles sont injustifiées (maladie uniquement)

Nous devons mener des recherches de mise en concurrence des fournisseurs.

Il s'agit d'un travail à mener dès septembre pour un changement espéré en début 2015.

Il est demandé en outre d'accentuer la communication sur l'aspect qualitatif du restaurant scolaire.

5- Transports :

Il faut se pencher sur les problèmes de concordance horaires des bus au niveau du Pelloux.

Erminia SCHAPPELYMANZELA va pouvoir suivre une formation d'accompagnant ; ainsi que les autres accompagnants titulaires.

6- Travaux :

Isabelle MICHAUX nous présente les travaux et les demandes de devis en cours: les extincteurs à changer, la mise en conformité de la buanderie, les maintenances des chaudières des 2 écoles, le plafond coupe feu du local fioul de l'école élémentaire, la toiture de l'école maternelle (3 devis pour demande de subvention réserve sénatoriale), l'alarme de la cantine et le sas de désenfumage du gymnase de l'école maternelle.

Elle souligne le problème du coût exorbitant des filtres de la chaudière de la maternelle (nouveau devis en cours)

7- Divers :

- Fuel et gaz : il faut essayer de négocier les prix à la baisse.
- Charline Ferrier: Décision de lui offrir un bon cadeau de 150€ pour son départ.
- Fête de fin d'année : l'association des parents de l'école maternelle n'avait pas fourni l'attestation d'assurance, ni la copie de l'autorisation de débit de boissons.
- la mairie de St Hilaire fait le geste d'accepter de livrer gracieusement les tables et les bancs pour la fête de fin d'année des écoles.
- les employés du Sisco demandent à pouvoir se réunir pour un « pot de fin d'année » : c'est accepté.
- en septembre il faudra établir et signer les conventions tonte, déneigement et « transports de tables et bancs ». Flore Caquant et Isabelle Michaux se chargent de ces dossiers.
- un courrier concernant la fermeture d'une classe de l'école maternelle à été signé par les deux maires.
- Une demande de portage foncier par la CCPG sur le local de l'Aiglon pourrait être menée via l'organe du Sisco car il est commun aux deux communes. (Il y a d'autres pistes pour l'Aiglon ...)

La date du prochain Conseil Syndical sera à fixer pour fin août.

La séance est levée à 00h30